



UNION DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR LE REVEIL AU DEVELOPPEMENT

Réveillons-nous le monde nous attend

Yves MINANI

Founder/Executive Director of indigenous organization, UPARED

Regional Coordinator of Indigenous network INITIATIVE FOR EQUALITY in
Great lakes region of Africa

Focal Point d'Afrique du Caucus Mondiale des Jeunes autochtones

<http://www.globalindigenouslyouthcaucus.org>

Phone: +25769806790/+250781927197

**United Nations Seminar of the Expert Mechanism on the Rights of
indigenous peoples**

*Pretoria, South Africa
30 September and 1 October 2019*

La situation des batwa du Burundi

Introduction

Au Burundi, les autochtones s'appellent les Batwa au milieu des Hutu et Tutsi. Estimés à 1% de la population, ils sont marginalisés, discriminés et habitent toujours à l'écart des autres dans la pauvreté extrême. Les historiens coloniaux montrent que les Hutu ont 85% de la population burundaise, 14% des Tutsi et 1 % des Batwa. Cela n'est pas le cas car après l'identification faite par UPARED des familles batwa de toutes les provinces du Burundi en 2017, montrent que les Batwa sont loin d'un pour cent. Ils sont environ 2% (ce recensement n'est pas officiel car le recensement ethnique est interdit au Burundi). Sur 10 827 019 habitants, les batwa étaient de 216 641. Les droits des peuples autochtones au Burundi sont souvent bafoués voir même des cas d'assassinats et emprisonnement injustes. Cette marginalisation fait qu'ils continuent à vivre dans une infériorité sociale portant atteinte à leur dignité d'être humain par exemple en matière de l'éducation et de la santé.

Dans cette présentation je veux aborder les droits essentiels pour l'amélioration des conditions de vie des Batwa du Burundi. C'est notamment la promotion et protection des droits économiques et socioculturels ainsi que les droits fonciers.

Pour les droits civils et politiques: nous remercions le pas déjà franchi par le gouvernement Burundais notamment en acceptant que les nouvelles organisations des Batwa soient agréées. Cela facilite la libre expression comme droits des peuples autochtones de dire nos préoccupations qui portent sur tous les secteurs de la vie nationale du Burundi. Nous saluons également le gouvernement pour les réformes politiques car sept parlementaires cooptés, deux commissaires des deux commissions nationales indépendantes (CNTB et CVR) et un Inspecteur dans l'inspections générale de l'Etat. Même si c'est ainsi, le chemin est encore très long.

Vu l'Article 13 qui stipule que tous les burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi. Aucun burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique ;

Vu l'article 129 de la constitution burundaise qui stipule que le gouvernement est ouvert à toutes les composantes ethniques, les Batwa sont ignorés dans les articles 22, 143 et 164 où

nous voyons 60% des HUTU et 40% TUTSI ainsi qu'au moins 30% des femmes sans déterminer la place des BATWA en termes de pourcentage. Sur cette question en tenant compte de la charte africaine et d'autres instruments internationaux, le Burundi est encouragé de travailler pour l'instauration et consolider la démocratie de la bonne gouvernance ainsi que de garantir la liberté d'expression et les libertés individuelles et collectives. Il est également encouragé au gouvernement du Burundi de mettre sur pied des législations sous principe de la citoyenneté où tous les burundais sont égaux devant la loi comme stipule dans l'article 22 de la constitution burundaise.

Pour les droits à la santé: les Batwa sont les franges les plus vulnérables dans le domaine d'accès à la santé. Les Batwa disposent beaucoup des problèmes du fait qu'il est impossible de trouver les frais de soins de santé. Souvent, les Batwa font au recours aux médicaments traditionnels d'où le taux de mortalité élevé aux autochtones du Burundi. Nous interpellons au gouvernement de mettre en place la politique spéciale pour les Batwa : d'octroyer gratuitement les carte d'assistance médicale et de donner l'emploi aux chômeurs Batwa (aujourd'hui on a plus de 252 batwa sans emploi) afin qu'ils puissent se prendre en charge et de supporter leurs familles.

Pour le droit à l'auto détermination qui se trouve aux premiers articles de deux Pactes internationaux relatifs aux droits économiques et socio-culturels ainsi que les droits Civils et politique, les Batwa doivent déterminer leurs politiques du développement comme ils les comprennent à leurs sens. Il est primordial que le gouvernement burundais demande les suggestions aux organisations des Batwa afin de les intégrer dans les visions du développement car il sera à hauteur de respecter le droit au libre consentement préalable, éclairé et informé. Dans ce sens, tous les secteurs de la vie nationale seront conçus en tenant compte de cette population marginalisée et discriminé depuis longtemps.

La protection de l'enfant et l'éducation: depuis 2005, le gouvernement a instauré la gratuité de l'éducation des frais scolaires à l'école primaire. Malgré cet effort positif, les élèves Batwa abandonnent leurs études avec un niveau d'instruction minime du fait qu'ils n'affrontent pas les écoles secondaires. D'où il est urgent que le gouvernement met sur pied une politique d'octroyer les matériaux scolaires pour les Batwa et de supporter ceux qui ont la chance de

fréquenter l'université en octroyant du minerval. Un enfant Mutwa devrait jouir ce droit fondamental qui est la clé de tout développement.

L'éducation scolaire des jeunes Batwa reste négligée avec de faibles taux de scolarisation. Une des grandes raisons, la pauvreté, la famine et la discrimination.



Photo prise par le membre de l'UPARED

En rapport avec logement : le gouvernement du Burundi et autres intervenants est encouragé de construire des habitats décentes. Cela va améliorer la santé des Batwa pour contribuer au développement du pays. Nous soulevons ce point du fait que la plupart des Batwa habitent dans les huttes construites dans les feuilles de bananiers.



Concerne les droits fonciers : il est important que le gouvernement octroie des terres du fait que le bon nombre des Batwa du Burundi se trouve sur le sol caillouteux et montagneux des petites dimensions. Donc les activités agricoles aux Batwa sont impraticables vu à cette condition des terres non favorables à l'économie. En outre, pour améliorer les conditions des Batwa, il faut que le gouvernement protège leurs métiers de la poterie pour qu'il soit bénéfique à eux-mêmes. Il est mieux que le gouvernement donne l'accès aux terres fertiles et argileuses. La conséquence est que les Batwa sont obligés de voler l'argile (pour la fabrication des pots) pendant la nuit et une fois attrapés ils sont battus à mort par leurs voisins.

En matière de la forêt : les Batwa sont les premiers à gérer les biodiversités et les écosystèmes. Il sera mieux de devenir détenteur de la gestion des parcs car ce sont les Batwa qui connaissent plus mieux le rôle de la forêt. Cela parce qu'ils peuvent développer leurs connaissances traditionnelles sur les plantes médicinales.



Eu égards de ce qui précède, nous recommandons au gouvernement du Burundi:

- ❖ De mettre sur pied un plan de développement des Batwas incluant la mise à leur disposition des terres cultivables et des avantages sociaux pour atteindre le niveau des autres composantes ;
- ❖ d'intégrer les Batwa dans la constitution burundaise en terme des pourcentages et de les reconnaître comme des burundais à part entière pour assurer leurs participation dans la prise des décisions comme les femmes ;

- ❖ de mettre la politique au niveau national de combattre les stéréotypes, les préjugés et la discrimination sociale qui frappent cette communauté ;
- ❖ d'assurer la gratuité scolaire des Batwa de l'école secondaire jusqu'à l'université ;
- ❖ de mettre une politique de lutter contre la discrimination et la marginalisation,
- ❖ d'octroyer les terres fertiles aux Batwa ;
- ❖ de distribuer gratuitement les cartes d'assurance maladie aux Batwa.

Nous recommandons à la communauté internationale :

- ❖ De convaincre le gouvernement burundais de mettre sur pied des lois protégeant les batwa
- ❖ d'appuyer les efforts des organisations des Batwa du Burundi pour bien collaborer avec le gouvernement